L'Aide à la Vie Partagée (AVP) est un droit accordé à une personne âgée de 65 ans ou une personne en situation de handicap, habitant dans un habitat inclusif pour financer le projet de vie sociale et partagée. Elle est versée directement à la personne morale, chargée d'assurer le projet de vie sociale et partagée ayant signé, au titre des logements concernés, une convention avec le Département des Hautes-Alpes (article L.281-2-1 du CASF).

ÉTAT CIVIL	Demandeur		Conjoint.e, concubin.e, pacsé.e	
Femme / Homme				
Nom marital				
Nom de naissance				
Prénom(s)				
Date de naissance				
Téléphone				
Adresse électronique				
Situation familiale	☐ marié(e) ☐ concubin(e)) 🗖 pacsé(e)) 🗖 veuf/veuve 🗖 célibataire 🗖 divorcé(e)	
ADRESSE DU DEMANI	DEUR			
Adresse actuelle en habitat inclusif		Adresse du domicile avant l'arrivée en habitat inclusif		
N° et voie		Code postal	al	
		Commune _		
		S'il s'agissait de votre domicile, étiez-vous :		
		propr	oriétaire 🗖 locataire	
Code postal		S'il ne s'agissait pas de votre domicile, étiez-vous :		
Commune		🗖 en ét	établissement médico-social, précisez :	
Date d'entrée en habitat inclus	sif//	0	EHPAD O accueillant familial O foyer de vie	
Est-ce votre résidence principale		O autre, précisez :		
		hébergé par un proche		
		☐ autre	re, précisez :	

Dossier de demande d'Aide à la Vie Partagée (AVP)



☐ Vous êtes en situation de handicap	☐ Vous êtes une personne âgée de 65 ans et +			
Si vous bénéficiez d'un des droits ouverts à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou d'une pension d'invalidité délivrée par la Caisse Commune de Sécurité Sociale (CCSS) merci de préciser lequel :				
☐ La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)				
☐ L'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP)				
☐ La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)				
☐ La Carte Mobilité Inclusion (CMI)				
L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)				
☐ Pension d'invalidité 2 ^e catégorie (CCSS)				
☐ Pension d'invalidité 3 ^e catégorie (CCSS)				
☐ Je suis le représentant légal (Tuteur, Curateur, Sauvegarde de just ☐ Je suis le/la conjoint(e) du demandeur ☐ Je suis un proche du demandeur (parent, enfant, petit enfant)				
Nom	N° et voie			
Prénom				
Téléphone				
Adresse électronique	Code postal			
	Commune			
SIGNATURE				
Je m'engage quant à l'exactitude des informations saisies dans le fo à la conformité des justificatifs fournis nécessaires à l'instruction du				
Fait à, le/				
Signature	Contact et renseignement :			

INFORMATIONS LÉGALES

STATUT DU DEMANDEUR

Article L114-13 du Code de la Sécurité sociale :

« Est passible d'une amende de 5 000 euros quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration pour obtenir, ou faire obtenir ou tenter de faire obtenir des prestations ou des allocations de toute nature, liquidées et versées par les organismes de protection sociale, qui ne sont pas dues, sans préjudice des peines résultant de l'application d'autres lois, le cas échéant. »

Unité Conférence des Financeurs 04 86 15 33 02 habitat.inclusif@hautes-alpes.fr

Où déposer votre demande ?

Par courrier:

Département des Hautes-Alpes Hôtel du Département Unité Conférence des Financeurs Place Saint-Arnoux - CS 66005 05008 GAP CEDEX

En ligne sur le site internet du Département : www.hautes-alpes.fr